

1) un comité de "ministres a été formé pour examiner plus à fond la question de l'assurance-santé";

2) il a été établi "un comité permanent, composé de fonctionnaires fédéraux et provinciaux qui se réuniraient de temps en temps pour échanger des renseignements et examiner des problèmes d'ordre technique dans le domaine des relations fiscales et économiques des gouvernements fédéral et provinciaux";

3) il a été également convenu "qu'une réunion des ministres intéressés aux questions de routes aurait lieu pour leur permettre d'étudier les mesures à prendre pour la poursuite des travaux de la route transcanadienne. Le ministre des Travaux publics (M. Winters) a convoqué cette réunion en novembre et le Gouvernement présentera un projet de loi visant à accélérer le parachèvement des tronçons essentiels de cette route et à permettre de continuer des travaux de toutes sortes ailleurs jusqu'aux normes convenues".

En plus de ces quatre conférences il y en aura une cinquième d'ici à la fin du mois sous la présidence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (l'hon. Paul Martin), pour étudier la question de l'assurance-santé.

Outre ces conférences nous avons eu, dit le premier ministre, "de nombreux entretiens particuliers entre ministres fédéraux et provinciaux et entre fonctionnaires de nos différents gouvernements. Il y a eu aussi échange de lettres sur des questions discutées à nos réunions. Tout cela a contribué au règlement de problèmes qui étaient pour nous un sujet de grande préoccupation".

Je tiens à dire, ajoute le premier ministre, combien mes collègues et moi-même avons apprécié l'esprit de collaboration amicale dont les gouvernements provinciaux ont fait preuve dans toutes les discussions de cette année.

Le règlement de ces problèmes était un sujet "de grande préoccupation" tant pour le gouvernement fédéral que pour les gouvernements provinciaux; c'est pourquoi ceux-ci ont fait preuve "d'une collaboration amicale" qui a été bien appréciée par toute la population du Canada.

Le premier ministre et ses collègues "ne se dissimulent pas l'ampleur et l'importance des problèmes que la croissance et le développement de notre pays ont créés pour les gouvernements provinciaux et ils en ont tenu compte dans les propositions qu'ils leur ont faites" à la suite de ces conférences utiles et de ces réunions amicales. Le bon esprit qui y a régné a causé une telle surprise au chef de l'opposition conservatrice qu'il a passé les relations fédérale-provinciales sous silence dans sa critique du discours du Trône.

Le ministre des Finances, l'honorable Walter Harris a déclaré à une conférence de presse que la nouvelle offre d'Ottawa ne contient rien qui puisse porter les provinces à croire que leurs droits sont foulés aux pieds. "Je ne vois rien, dit-il, dans nos propositions qui pourrait donner lieu à l'argument que nous nous ingérons dans les affaires des provinces. Si une province trouve que nos propositions ne lui donnent pas des revenus suffisants, elle est libre d'imposer ses propres taxes".

Comme l'observait avec tant d'à-propos un journaliste de haute réputation, M. Lorenzo Paré, correspondant parlementaire de l'*Action Catholique* et ancien président de la Galerie de la Presse:

Ottawa prend soin cette fois de ne point forcer la main aux provinces. L'offre n'est pas "à prendre ou à laisser". Les divers gouvernements continueront de négocier et il se peut qu'une autre conférence interprovinciale soit tenue, si les premiers ministres le désirent.

Quelles que soient les décisions finales, le moins que l'on puisse dire est que l'affaire est mieux engagée qu'elle ne l'a été dans le passé, mais l'étape est si difficile à traverser qu'il faudra la bonne volonté de tous pour éviter la confusion chez l'opinion publique et s'en tirer enfin avec une solution convenable.

Depuis huit mois, le ministre des Finances a employé la majeure partie de son temps à travailler avec le personnel de son ministère et avec les représentants des gouvernements provinciaux pour trouver une formule nouvelle et plus généralement acceptable pour les ententes fiscales entre Ottawa et les provinces. Le premier ministre croit que le projet de partager équitablement 500 millions de dollars entre les provinces sera satisfaisant pour tous les gouvernements provinciaux.

Heureuse initiative du ministre des Finances—En novembre dernier, dans un discours au *Canadian Club* de New-York, l'honorable Walter Harris a rappelé qu'après huit années de surplus budgétaires nous avons eu en 1954 un déficit de 150 millions, représentant 3½% du total des dépenses. Il a néanmoins recommandé, à la surprise de plusieurs et à la satisfaction de tous, une réduction modérée de l'échelle des taxes dans le but d'équilibrer le budget dans une année entière d'activité à haut niveau. Il a dû préparer et présenter le budget quand la preuve de l'augmentation des affaires n'était pas encore évidente. Son budget était raisonnable et prudemment optimiste. Il a prédit un déficit d'environ 160 millions pour l'année courante. La tournure des événements a été encore meilleure que M. Harris ne l'espérait et il semble probable que le déficit de l'année courante ne sera qu'environ la moitié de ce qu'il avait prédit.